



COMMUNE DE REMERANGLES

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 28 mars 2023

Etaient présents : Mr Proot Hubert Maire, Mr Andersen Henry, Mr Raymond Chuette adjoints, Mmes Demonchy Sandrine, Gruslet Marie-Laure Vanlerberghe Marie, Mrs Noël Bernard, Jean-Pierre Chambeslin, Mr Jean-Luc Proot, Mathieu Lemoine, Thilbaut Vandewalle

Absent :

Est élu(e) secrétaire de séance : Mr Andersen Henry

DELIBERATION 003 COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le Maire ayant quitté la séance, pour le vote du compte financier unique, Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Mr Henry Andersen 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte financier unique, dressé par Monsieur Hubert Proot, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

Donne acte de la présentation du compte financier unique lequel se résume ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	Report exercice précédent		Report exercice précédent
	1 131 054.03 €		45 575.33 €
303 235.72 €	453 667.63 €	297 580.43 €	98 331.32 €
303 235.72 €	1 584 721.66 €	297 580.43 €	143 906.65 €

Résultat de clôture Fonctionnement : 1 281 485.94 €
Résultat de clôture Investissement - 153 673.78 €

Le Conseil Municipal valide le Compte financier unique à l'unanimité.

Retour de Mr Hubert Proot, Maire

DELIBERATION 004 COMPTE DE GESTION DE L'AFR

Le Maire informe les membres du Conseil que suite à la fermeture de l'AFR, c'est à la mairie de voter le Compte de Gestion

A ce jour l'AFR est en excédent de 18 938.95€.

Cette somme sera rajoutée aux recettes de la Mairie lors de l'affectation de résultat.

Le Conseil Municipal valide le Compte de Gestion à l'unanimité

DELIBERATION 005 AFFECTATION DE RESULTAT AU BUDGET 2023

Le conseil municipal DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

- Compte 001, dépense investissement : 153 673.78 €
- Compte 002, excédent de fonctionnement : 1 146 751,11 €

DELIBERATION 006 SUBVENTION

Le Maire informe le Conseil avoir reçu une demande de subvention de la part de l'Ecole pour un stage de Rugby

Le montant serait de 210 €.

Le Conseil souhaite voir avec Le SIRS pour la prise en charge de cette subvention

DELIBERATION 007 TAXES

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2023 soit :

TAXES	TAUX
Foncier bâti dont taux départemental	38,01%
Foncier non bâti	51,95%

DELIBERATION 008 APPLICATION DE LE FONGIBILITE DES

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de davantage de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses réelles de chaque section.

DELIBERATION 009 BUDGET

Le Maire Présente le budget 2023 par chapitre :

Section fonctionnement

CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	DEPENSES
011	Charges à caractère général	697 614.07 €
012	Charges de personnel	240 000.00 €
014	Atténuation de produits	6 415.20 €
65	Autres charges de gestion courantes	65 461.00 €
66	Charges financières	230.00 €
67	Charges exceptionnelles	0 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	188.25 €
023	Virement à l'investissement	559 524.36 €
042	Transfert entre section	13 321.97 €
	Total des dépenses	1 582 755.55 €

CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	RECETTES
73	Impôts et taxes	246 136.48 €
7311	Fiscalité direct	95 996.00 €
74	Dotations et participations	83 831. €
75	Autres produits	10 040.96 €
002	Excédent reporté	1 146 751.11 €
	Total des recettes	1 582 755.55 €

Section d'investissement

CHAPITRES	OPERATION	INVESTISSEMENT	DEPENSES
1641		Emprunt et dettes	7 345.33 €
204		Immobilisation corporelles	100 000.00 €
21	11	Mairie	5 000.00 €
	12	Logement/école	120 000.00€
	13	Eglise	200 000.00 €
	14	Voirie	300 000.00€
	15	Matérielle roulant	10 000.00 €
	515	Bâtiment communal	30 000.00 €
27		Autres immobilisation financiere	1.00 €
		Total des dépenses	926 020.11 €

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	RECETTES
10	Dotations et réserves	153 673.78 €
13	Immobilisation corporelles	199 500.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	559 524.36 €
040	Transfert entre sections	13 321.97 €
001	Excédent reporté	0 €
	Total des recettes	926 020.11 €

Le Conseil après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte le budget 2023 par chapitre et par opération.

DELIBERATION 010 ADHESION DES EPCI A SE60

SE60 nous demande de délibérer pour la modification de leurs statuts afin de permettre l'adhésion des Communauté de Commune et Agglomération.

Le conseil après en avoir délibéré valide la demande de SE60

DELIBERATION 011 LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Le Maire informe les membres du conseil qu'il faut renouveler la convention avec la ligue de l'enseignement afin que les enfants soit accueillis pendant les mercredis et vacances scolaires.

Le conseil valide le renouvellement de la convention et autorise le Maire à signer la convention

DELIBERATION 012 TRANSPORT SCOLAIRE

Le Maire informe les membres du conseil que la Communauté de Commune de l'Agglomération du nous a fait parvenir une convention pour les transports scolaire pour les activités aquatique avec une refacturation des frais réel ainsi que 120€ des frais administratifs.

Le conseil valide la convention et autorise le Maire à signer la convention

QUESTIONS DIVERSES

Route départementale

Mr La maire informe les membres du conseil avoir reçu un mail concernant la route suite aux divers courriers qui ont été fait.

Le Conseil Départemental veut faire un enduit coulé à froid et non la remise en état comme demandé. De plus l'enduit sera noir et non rouge comme elle est actuellement.

Une réunion est prévu mercredi avec Mr Guerrero et Mr Lefevre. Les membres du conseil refusent à l'unanimité la proposition du Conseil Départemental et demande à ce qu'un courrier soit fait à la Président ainsi qu'à Mr Desessart en expliquant les besoins (améliorer la sécurité dû à la vitesse excessive , l'écoulement des eaux pluviales et la mise en place de bordures pour délimiter notre rue) et rappeler ce qui avait été promis lors d'une réunion pour la mise en place des détournements des véhicules pour les travaux de déviation de la route Clermont-Saint Just en Chaussée par notre village.

Chemin

La réunion pour la visite des chemins le 09 juin à 17h30

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes demande de leur accorder une subvention afin de pouvoir mener tous les projets de l'année 2023.

Le Comité des fêtes demande s'ils peuvent utiliser à titres gratuits la salle des fêtes le 09 avril 2023

Composteur

Mime Demonchy demande si nous ne pouvons pas bénéficier de composteur comme Bailleul sur Thérain et Laversines

Le Secrétaire
Mr Andersen Henry



Le Maire
Mr Proot Hubert



La séance est levée à 20h45